

Entretien d'explicitation – NIVEAU 2 : Analyse des pratiques – Pratiques réflexive

Il est souvent nécessaire de revenir sur ses pratiques pour les connaître. Car il ne suffit pas d'avoir vécu un moment professionnel et d'avoir agi, pour savoir ce que l'on a fait et comment on l'a fait, ni quelle logique interne a guidé notre manière d'agir. Une bonne part de notre vécu reste « implicite », sans accéder à notre conscience réfléchie. Quel que soit notre objectif, il est nécessaire de décrire notre pratique, avant de la prendre comme objet de travail.

Il peut y avoir plusieurs buts à cette posture et à cette pratique réflexive : construire des compétences professionnelles en formation initiale ou continue ; améliorer sa pratique professionnelle, quand on n'en est pas tout à fait satisfait ; la pérenniser, quand on a bien réussi et que l'on souhaite savoir comment on a fait pour réussir. Dans le cadre des ressources humaines, cela permet de repérer ses compétences et de les faire valider, d'harmoniser les pratiques d'une équipe, de se préparer à un entretien annuel. En lien avec la notion de « formation tout au long de la vie », prendre appui sur son expérience pour repérer, décrire, comprendre sa pratique afin de valider ou développer des compétences, la pratique réflexive est devenue un outil de développement professionnel incontournable.

Compétences visées

- Accompagner la pratique réflexive individuelle et/ou collective
- Adopter une posture réflexive afin d'analyser sa pratique

Objectifs d'apprentissage

- Clarifier les notions de pratique réflexive, d'analyse de pratique...
- Mettre en œuvre un processus d'accompagnement de la pratique réflexive.
- Repérer la place et le rôle des techniques d'explicitation dans ce processus.
- Repérer ce qu'il reste à faire avant et après ce temps de recueil de données : contractualiser, analyser, tirer des enseignements de l'expérience passée, définir des axes d'actions futures et imaginer comment les mettre en œuvre.

Contenu

Le processus de la Pratique Réflexive :

- La contractualisation, la définition de l'objectif de la pratique réflexive
- La description des vécus subjectifs lors d'événements professionnels
- L'analyse des éléments récoltés au cours de la description, au regard de l'objectif de l'entretien
- Les enseignements qui en découlent
- Le transfert dans les pratiques à venir
- L'accompagnement, le suivi
- La pratique réflexive en équipe

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Mise en situation

Publics visés

Les professionnels et étudiants du secteur sanitaire, social et médico-social, de l'éducation, et de la recherche

Pré-requis

Avoir suivi la formation Niveau 1
« Entretien d'explicitation »



Durée : 3 jours

Lieu et dates :
Rouen : 12-13 et 14 dec 2018

Tarif : 540 € TTC / personne
(Pour l'ensemble de la formation)

Contact :
Jennifer MAILLARD-LEBRUN
02 32 18 07 60

Inscription en ligne sur :
www.ireps-hn.org